



MIRELS : Le portail des fournisseurs de biens et services miniers

lundi 16 avril 2018, par Burkinapmepmi.com

Le directeur de cabinet du ministre des Mines et des Carrières, Lamourdia Thiombiano, a mis en service sur Internet, une plateforme des fournisseurs miniers du Burkina Faso dénommée, MIRELS, le jeudi 29 mars 2018, à Ouagadougou.

Une plateforme des fournisseurs miniers du Burkina Faso baptisée MIRELS est désormais en ligne avec comme nom de domaine mirels.com. Elle a été lancée, au cours d'une cérémonie par le directeur de cabinet du ministre des Mines et des Carrières, Lamourdia Thiombiano, le jeudi 29 mars 2018, à Ouagadougou. Pour M. Thiombiano, le dispositif numérique ouvre une ère nouvelle de communication entre les acteurs miniers. « MIRELS devrait permettre de disposer d'une base de données sur laquelle, nous pourrions bâtir les actions de développement durable du secteur minier », a-t-il formulé. Il a exhorté l'ensemble des entreprises minières à y adhérer et faire leur promotion. MIRELS a été réalisée par l'Alliance des fournisseurs burkinabè de biens et services miniers (ABSM) avec l'appui du ministère en charge des mines, de l'ambassade du Canada au Burkina Faso, du 48ème Nord international (organisme de promotion des exportations du Québec au Canada), de la Chambre des mines et de celle du commerce et d'industrie burkinabè. Lamourdia Thiombiano a sollicité l'aide de l'alliance, à la formation et la sensibilisation des sociétés minières relative à l'accès au portail. Car, a-t-il dit, l'alliance détient une expertise d'une grande utilité pour la gouvernance minière. « J'invite les opérateurs économiques à s'inscrire dans une dynamique de transparence afin de fournir les informations fiables qui reflètent la réalité de leurs activités, de leurs capacités (...) », a-t-il ajouté.

Rendre visible les activités minières

La secrétaire générale de l'ABSM, Dina Yanogo, a exhorté également tous les opérateurs économiques à s'inscrire sur la vitrine MIRELS pour donner de la visibilité à leurs activités. « C'est l'unique moyen de vous faire connaître par les sociétés minières qui, en retour, vous solliciteront pour lier des partenariats d'affaires vous permettant d'apporter vos solutions à la satisfaction de leurs besoins », a-t-elle rassuré. Dina Yanogo a, par ailleurs, indiqué aux souscripteurs que MIRELS leur permettra de rester connectés aux réalités du secteur minier. Plus de 500 fournisseurs miniers répartis sur toute l'étendue du territoire national pourraient s'enregistrer sur la plateforme.

Selon la secrétaire générale de l'ABSM, les différents acteurs vont avoir l'occasion, à travers MIRELS, de situer une expertise ou une entreprise. « Les entreprises minières auront l'ensemble des fournisseurs à portée d'un clic », a-t-elle affirmé. Dina Yanogo a salué les collaborateurs de l'ABSM pour la mise en place de cet instrument numérique. Elle est convaincue que la Chambre des mines va plaider auprès de ses membres pour accompagner les actions de renforcement des capacités des fournisseurs. Le vice-président de la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso (CCI-BF), Sékou Oumar Doudou Dombia, au nom du président de la CCI-BF, a loué l'initiative de l'ABSM et témoigné son engagement à soutenir les actions d'amélioration de l'outil qu'elle a réalisé. Le président de la Chambre des mines et parrain de la cérémonie, Tidiane Barry, a indiqué que MIRELS est une base de promotion de la fourniture locale des

biens et services miniers au Burkina Faso. Il a, de ce fait, reconnu le mérite de l'ABSM dans la mise en œuvre de ce portail qui est une aubaine pour les Petites et moyennes entreprises/industries (PME/PMI) de capter un maximum d'opportunités offertes par le secteur minier. Tidiane Barry a aussi rappelé qu'une étude est en cours en vue d'élaborer un cadre national de fourniture de biens et services des mines. A terme, a-t-il déclaré, MIRELS va fédérer les énergies et les ressources disponibles pour développer l'expertise locale en matière d'offres minières. Quant à la représentante de l'ambassadeur du Canada au Burkina Faso, Caroline Mireault, elle a souligné que cette technologie va, à travers les entreprises minières, renforcer le tissu économique burkinabè pour un développement durable. Elle a souhaité que les sociétés minières puissent y souscrire massivement afin d'améliorer l'offre locale en matière de mines. Sortent bénéficiaires de ce projet, en plus des fournisseurs miniers, l'administration publique (services des ministères en charge des mines, du commerce et des finances), les sociétés minières et leurs équipes d'achats. MIRELS devrait être une voie appropriée pour satisfaire considérablement la demande globale de l'industrie minière et permettre de dépasser la barre de 1000 milliards de F CFA d'investissements des sociétés minières au Burkina Faso.

Boukary BONKOUNGOU
Sidwaya.bf